PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE 2016 2021

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Pour améliorer ensemble notre santé

Québec

Axe d'intervention 3

La prévention des maladies infectieuses

Les services de santé publique sous ce troisième axe ont pour but d'éviter l'apparition des maladies infectieuses ou de freiner, le cas échéant, leur transmission dans différents milieux de vie comme les milieux de soins et d'hébergement, les milieux de travail, les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance. Les services s'adressent à la population ainsi qu'aux acteurs des milieux, aux organismes et aux ministères concernés au regard de divers risques infectieux et phénomènes émergents associés (MSSS, 2015).

Objectifs

- Prévenir l'apparition des maladies évitables par la vaccination et contribuer à leur élimination
- Prévenir les ITSS
- Prévenir l'exposition aux risques infectieux dans les milieux de vie et les milieux de soins

Les services de santé publique sous cet axe se déclinent comme suit :

- Les services pour prévenir de manière globale les maladies infectieuses
- Les services pour prévenir les maladies évitables par la vaccination
- Les services pour prévenir les ITSS
- Les services pour prévenir l'exposition aux risques infectieux dans les milieux de vie et les milieux de soins

Plus précisément, les acteurs de santé publique œuvrant dans le domaine des maladies infectieuses sont fréquemment appelés à **informer et sensibiliser la population et leurs partenaires** sur les risques infectieux et les moyens de les prévenir, notamment les maladies évitables par la vaccination, les ITSS, les maladies entériques et les infections nosocomiales. La **vaccination** occupe aussi une place importante dans ce troisième axe ainsi que les mesures de **contrôle de la qualité et de la sécurité des vaccins**. Dans notre région, la vaccination relève principalement du réseau de santé publique. Toutefois, les cliniques privées, les GMF et les pharmacies offrent parfois ce genre de services. Pour ces **vaccinateurs**, la santé publique offre des **services de soutien,** afin qu'ils respectent les recommandations et les avis scientifiques et que les pratiques professionnelles en immunisation soient optimales. Un autre pan important de ce troisième axe est celui **des services de dépistage et de prévention des ITSS**. Ces services sont nombreux et incluent l'information et le counseling, la vaccination, l'accès à du matériel de prévention, le traitement, et des interventions préventives auprès des personnes atteintes et de leurs partenaires sexuels. Enfin, la santé publique poursuivra ses collaborations avec les **milieux de soins et d'hébergement et les milieux de vie** pour mettre en place, dans ses milieux, des mesures de prévention de la transmission des maladies infectieuses (**infections nosocomiales et grippe**).

Les services pour prévenir de manière globale les maladies infectieuses

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
3-1 **Information et sensibilisation** de la population et des partenaires sur les risques infectieux et les phénomènes émergents associés, ainsi que les moyens pour les prévenir, notamment : • les maladies évitables par la vaccination • les ITSS • les maladies transmissibles par les animaux ou par des vecteurs • les maladies entériques liées à la consommation d'eau et d'aliments • les infections respiratoires • les infections nosocomiales • l'antibiorésistance	Cibles : D'ici 2021, 80 % de la population connaîtra les moyens recommandés de prévention des maladies infectieuses, notamment : • les vaccins et le calendrier de vaccination • l'hygiène des mains • l'hygiène respiratoire • les pratiques sexuelles et de consommation de drogues sécuritaires • le matériel de prévention des ITSS • le dépistage des ITSS • l'utilisation judicieuse et appropriée des antibiotiques • les moyens appropriés de protection contre les tiques et les moustiques D'ici 2021, 95 % des partenaires auront accès à une information scientifique de qualité sur les risques infectieux et phénomènes émergents, et les moyens de les prévenir		
	Promouvoir la vaccination et le respect du calendrier vaccinal auprès de la population et des partenaires du secteur de la santé et des services sociaux et des autres secteurs d'activité	Répondante régionale immunisation, médecins-conseils, GPI, vaccinateurs	Médecins et infirmières de la région

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-1 **Information et sensibilisation** de la population et des partenaires sur les risques infectieux et les phénomènes émergents associés, ainsi que les moyens pour les prévenir, notamment : • les maladies évitables par la vaccination • les ITSS • les maladies transmissibles par les animaux ou par des vecteurs • les maladies entériques liées à la consommation d'eau et d'aliments • les infections respiratoires • les infections nosocomiales • l'antibiorésistance	**Informer la population du territoire, en collaboration avec la direction des communications des CISSS, dans la perspective de soutenir la prise de décision concernant la prévention des maladies transmissibles** en : • Faisant connaître les mesures de prévention des maladies infectieuses reconnues efficaces	Équipe régionale MI, infirmières en périnatalité, santé-voyage, vaccinateurs, infirmières scolaires, infirmières SIDEP	DSI du CISSS, milieu scolaire, services de garde, Info-Santé, répondante régionale SE, service des communications des CISSS, tous les ministères concernés, médias de la région
	• Faisant connaître les services de dépistage des ITSS disponibles	Répondante régionale ITSS jeunesse, répondante régionale ITSS, équipe régionale MI, infirmières scolaires – cliniques jeunesse, infirmières SIDEP	Santé-voyage, travailleurs sociaux, travailleurs de milieu ou de corridor, milieu scolaire (incluant enseignement aux adultes et formation professionnelle), médecins de la région, infirmières en périnatalité, organismes communautaires, GMF et autres endroits fréquentés par les jeunes, service des communications des CISSS, médias de la région
	• En faisant connaître les services de vaccination disponibles	Répondante régionale immunisation, médecins-conseils, vaccinateurs (périnatalité, SIDEP, santé-voyage, vaccination des adultes)	Service des communications des CISSS, DJ, médias de la région, acteurs locaux de santé publique, médecins, sages-femmes et infirmières des CISSS

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-1 **Information et sensibilisation** de la population et des partenaires sur les risques infectieux et les phénomènes émergents associés, ainsi que les moyens pour les prévenir, notamment : • les maladies évitables par la vaccination • les ITSS • les maladies transmissibles par les animaux ou par des vecteurs • les maladies entériques liées à la consommation d'eau et d'aliments • les infections respiratoires • les infections nosocomiales • l'antibiorésistance	**Informer la population du territoire, les professionnels de la santé et des services sociaux et d'autres partenaires territoriaux, en collaboration avec la direction des communications des CISSS, sur les risques infectieux et les moyens de prévention efficaces**, notamment en : • Rendant accessibles et en mettant à jour des plateformes d'information	Équipe régionale MI, répondante régionale ITSS jeunesse, infirmières scolaires, infirmières SIDEP	Service des communications des CISSS, répondante régionale SE, Info-Santé
	• Diffusant des bulletins et d'autres outils d'information, selon les besoins		MSSS, INSPQ, milieux scolaires et organismes communautaires, travailleurs de milieu et de corridor, IPI, service des communications des CISSS
	Promouvoir l'utilisation du matériel de prévention des ITSS par divers outils d'information et le rendre accessible pour des groupes ciblés de la population du territoire (ex. : condoms, matériel d'injection et d'inhalation)	Répondante régionale ITSS, répondante régionale ITSS jeunesse, infirmières scolaires, infirmières SIDEP	Pharmacies communautaires, urgences, réception des CLSC, milieux scolaires, organismes communautaires, centre jeunesse, centres de santé autochtones, MSSS
	Élaboration de stratégies de prévention des ITSS et conception d'outils de sensibilisation et de prévention		

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
3-8 Soutien à l'**intégration de la prévention dans les pratiques des professionnels** de la santé	Cible : Le guide national de prévention clinique prévu pour 2018 sera connu des professionnels de la santé et des services sociaux du CISSS de la Gaspésie et du CISSS des Îles, pour les outiller en vue de l'intégration de la prévention dans leurs pratiques		
	Contribuer à l'intégration des interventions préventives prioritaires dans les parcours de soins et services à l'échelle territoriale en : • Créant des arrimages avec les directions cliniques des deux CISSS si ceux-ci sont pertinents pour favoriser la qualité des soins et renforcer les activités préventives réalisées par les intervenants de santé publique	Directeur de santé publique, adjoint au directeur de santé publique, adjointe au directeur de santé publique, médecins-conseils	Professionnels de la DRSP, directeurs cliniques des CISSS, selon les interventions (DJ, DSM-D-SPG, DPJ, SAPA, Déficiences, PETRAAS, DSI, DSPro, services multidisciplinaires)

Les services pour prévenir les maladies évitables par la vaccination

Quelques-uns des constats du portrait de santé régional
• Plusieurs maladies évitables par la vaccination ont connu une baisse. Par exemple, aucun cas de rubéole n'a été rapporté depuis 20 ans et depuis l'an 2000, seulement deux cas d'oreillons ont été déclarés alors que la coqueluche ne fait que trois à quatre cas annuellement • Les infections invasives à *Streptococcus pneumoniae* sont les maladies évitables par la vaccination qui font le plus de cas avec une moyenne de onze par année en 2011-2015

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
3-2 **Vaccination** des groupes suivants : • les enfants âgés de 2 à 23 mois • les enfants âgés de 4 à 6 ans • les élèves de la 4e année du primaire et de la 3e année du secondaire, en milieu scolaire • les personnes atteintes de maladies chroniques • les adultes, incluant les travailleurs à risque • les personnes de 60 ans et plus	Cibles : D'ici 2021, 95 % des enfants 0-6 ans auront reçu toutes les doses prévues au calendrier de vaccination du Programme québécois d'immunisation dans les délais prescrits D'ici 2021, 90 % des élèves d'âge scolaire auront reçu les vaccins recommandés au calendrier de vaccination du Programme québécois d'immunisation D'ici 2021, 80 % des malades chroniques âgés de 18 à 59 ans auront reçu la vaccination antigrippale		
	Mettre en place des conditions permettant de réaliser adéquatement les activités de vaccination en **:** • Fournissant l'expertise-conseil sur l'application des recommandations ainsi que sur les pratiques professionnelles et organisationnelles reconnues efficaces	Répondante régionale immunisation, médecins-conseils	Équipe régionale MI
	• Informant les vaccinateurs et les décideurs sur les résultats atteints par les services de vaccination (couvertures vaccinales et résultats aux indicateurs de performance et de gestion) et sur les améliorations à apporter		
	• Assurant la disponibilité d'une information de qualité afin de contribuer à réduire le phénomène d'hésitation à la vaccination	Répondante régionale immunisation, médecins-conseils, vaccinatrices	Équipes en périnatalité, pédiatres, médecins de famille, infirmières SAD

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-2 **Vaccination** des groupes suivants : • les enfants âgés de 2 à 23 mois • les enfants âgés de 4 à 6 ans • les élèves de la 4e année du primaire et de la 3e année du secondaire, en milieu scolaire • les personnes atteintes de maladies chroniques • les adultes, incluant les travailleurs à risque • les personnes de 60 ans et plus	• Fournissant aux vaccinateurs et au personnel impliqué les informations et outils leur permettant d'améliorer leur compréhension du bien-fondé du respect du calendrier de vaccination et les stratégies permettant d'y arriver	Répondante régionale immunisation	
	• Collaborant au développement des compétences des vaccinateurs	Répondante régionale immunisation, adjoint au directeur de santé publique	
	• S'assurant que les vaccinateurs ont les conditions requises pour répondre à leurs obligations légales au regard du registre de vaccination	Adjoint au directeur de santé publique	
	Adapter l'offre de service en vaccination en : • Offrant des services de vaccination dans ou à proximité des milieux de vie	Infirmières vaccinatrices, adjointe au directeur de santé publique	
	• Offrant des services de vaccination en complémentarité des services offerts lors d'une visite auprès d'un professionnel de la santé		
	• Offrant les services de vaccination à des moments répondant aux besoins de la population et des familles (ex. : plages horaires variées de vaccination incluant de soir et de fin de semaine)		
	• Offrant les services de vaccination répondant aux besoins des clientèles vulnérables (ex. : groupes socioéconomiquement défavorisés, immigrants, personnes avec des allergies, etc.)		
	• S'assurant que les autres interventions qui sont faites lors de la vaccination soient conformes aux données probantes et utilisent des outils validés	Répondante régionale en périnatalité, intervenantes locales en périnatalité et jeunesse	

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-2 **Vaccination** des groupes suivants : • les enfants âgés de 2 à 23 mois • les enfants âgés de 4 à 6 ans • les élèves de la 4e année du primaire et de la 3e année du secondaire, en milieu scolaire • les personnes atteintes de maladies chroniques • les adultes, incluant les travailleurs à risque • les personnes de 60 ans et plus	• Utilisant le registre de vaccination aux fins des interventions de rappel[11] de la vaccination, de relance[12], ou de promotion de la vaccination auprès des personnes de son territoire	Répondante régionale immunisation	Infirmières vaccinatrices
	• Exploitant les systèmes d'information disponibles pour suivre les activités de vaccination dans et hors CLSC (ex. : vaccins distribués)		
	Vacciner la clientèle petite enfance en : • Offrant une prise de rendez-vous cohérente en respect du calendrier de vaccination	Infirmières vaccinatrices, adjointe au directeur de santé publique	
	• Maintenant la possibilité de rendez-vous de « dernière minute », en ajoutant des plages horaires pour respecter le calendrier vaccinal		
	• Effectuant le rappel de la vaccination prévue à 2 mois auprès des parents et en offrant une prise de rendez-vous précoce		
	• Effectuant la relance auprès des parents des enfants non vaccinés à 2 mois (pour un rendez-vous de vaccination manqué ou si la date prévue de vaccination est dépassée)		
	• Effectuant la confirmation de rendez-vous (en considérant ou explorant de nouvelles avenues, ex. : par message texte)		
	• Suivant les données de performance et les indicateurs de gestion, en effectuant une rétroaction et en les utilisant pour améliorer l'offre de service	Répondante régionale immunisation, médecins-conseils, infirmières vaccinatrices	

[11] « Le rappel, soit le fait de rappeler à un individu dans les jours ou les semaines qui précèdent la date de vaccination prévue de faire vacciner son enfant ou de se faire vacciner par différents moyens (lettre, carte postale, appel téléphonique, etc.). » Tiré de : *Promotion de la vaccination : agir pour maintenir la confiance*, INSPQ, juin 2014.

[12] « La relance est l'utilisation d'un moyen (lettre, carte postale, appel téléphonique, etc.) après un rendez-vous de vaccination manqué pour signaler à l'individu l'importance de recevoir le vaccin et, si possible, fixer un autre rendez-vous pour la vaccination. » Tiré de Dubé E., C. Sauvageau, N. Boulianne, M. Guay, G. Petit et D. Audet. *Plan d'action pour la promotion de la vaccination au Québec*, Québec, INSPQ, 2011.

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-2 **Vaccination** des groupes suivants : • les enfants âgés de 2 à 23 mois • les enfants âgés de 4 à 6 ans • les élèves de la 4e année du primaire et de la 3e année du secondaire, en milieu scolaire • les personnes atteintes de maladies chroniques • les adultes, incluant les travailleurs à risque • les personnes de 60 ans et plus	**Vacciner la clientèle d'âge scolaire** en : • Effectuant la vaccination à l'école selon le Programme québécois d'immunisation (PIQ), incluant les activités de rappel/relance	Infirmières vaccinatrices	Milieu scolaire
	• Mettant à jour les carnets de vaccination selon les orientations du MSSS		
	Vacciner les adultes et les travailleurs de la santé selon les recommandations du PIQ		CISSS Gaspésie, CISSS Îles, autres employeurs
	Vacciner contre la grippe tous les groupes cibles selon les recommandations du PIQ en ayant recours à des pratiques organisationnelles permettant de mieux joindre les groupes (ex. : vaccination des bébés et de leurs parents lors de la vaccination régulière, vaccination des malades chroniques dans les cliniques de suivi, vaccination à haut débit, vaccination dans les milieux de vie)		
	Participer au maintien et à l'alimentation du Registre de vaccination du Québec auprès de tous les vaccinateurs en conformité avec les exigences légales en procédant à l'enregistrement par les vaccinateurs des actes de vaccination effectués		

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
3-3 Contrôle de la qualité et de la sécurité des **vaccins**	Cibles : D'ici 2021, les pertes de vaccins auront été maintenues à moins de 5 % D'ici 2021, 100 % des dépôts et des sites de vaccination auront eu le matériel adéquat pour le maintien de la chaîne de froid, selon le Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins D'ici 2021, les délais de déclarations de MCI sérieuses, de traitement de l'enquête et de saisie des manifestations cliniques sévères inhabituelles après la vaccination auront diminué		
	Coordonner la gestion et la distribution régionale des vaccins du Programme québécois d'immunisation en : • Appliquant la circulaire 2015-2020 qui définit la politique de gestion des produits immunisants selon les lois, normes et responsabilités des intervenants concernés	Répondante régionale immunisation	GPI
	• S'assurant de l'approvisionnement efficace et sécuritaire des vaccins et de leur gestion adéquate tout au long de la chaîne de distribution		
	• Veillant à l'application du Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins et du respect du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)	Répondante régionale immunisation, GPI	
	• Concluant des ententes avec les vaccinateurs (hors CISSS) et en s'assurant de leur respect	Répondante régionale immunisation	Cliniques médicales, pharmaciens
	Surveiller les bris de chaîne de froid, les gérer et émettre les recommandations nécessaires à la conservation/destruction des produits immunisants; inscrire les bris de chaîne de froid dans SI-PMI	Répondante régionale immunisation, GPI	

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-3 Contrôle de la qualité et de la sécurité des **vaccins**	**Maintenir et soutenir le développement des compétences des personnes responsables de la gestion des vaccins dans les deux CISSS**	Répondante régionale immunisation, GPI, adjointe au directeur de santé publique	
	Mettre en place des moyens pour éviter les pertes de vaccins et utiliser les données disponibles pour évaluer et mettre à jour les processus d'entreposage, de distribution et d'utilisation des vaccins	Répondante régionale immunisation, GPI	
	Favoriser la déclaration de manifestations cliniques inhabituelles après la vaccination, les enquêter, faire les recommandations en découlant, en assurer le suivi et inscrire les données requises dans le système d'information prévu à cette fin	Infirmières vaccinatrices	Médecins et infirmières des urgences

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
3-4 Soutien à l'organisation des services de vaccination auprès des vaccinateurs privés incluant ceux qui offrent des **services de santé à l'intention des voyageurs**, notamment : • les cliniques privées • les cliniques réseaux • les GMF • les pharmacies	Cibles : D'ici 2018, 100 % des sites privés de vaccination auront une entente de vaccination avec la Direction de santé publique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine D'ici 2021, 100 % des vaccins administrés dans le réseau privé auront été saisis dans le registre de vaccination, comme prévu par la Loi sur la santé publique et le Règlement ministériel d'application de la Loi sur la santé publique		
	Conclure, à la lumière des besoins régionaux et seulement pour les vaccins du PQI, des ententes avec les sites privés de vaccination et en assurer le suivi en : • Respectant l'approvisionnement en vaccins et le maintien de leur qualité en conformité avec le Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins	Répondante régionale immunisation, gestionnaires DRSP	
	• Respectant l'application du PQI en conformité au PIQ et aux normes de pratiques qui y sont énoncées	Répondante régionale immunisation	
	• Respectant les consignes, règles et obligations ministérielles et légales d'utilisation du registre de vaccination		
	Transmettre et fournir l'expertise-conseil afin de soutenir auprès des vaccinateurs, l'application des recommandations, des avis scientifiques et la mise à jour des activités d'immunisation (pratiques professionnelles optimales en immunisation) en : • Fournissant l'expertise-conseil au regard de l'application des recommandations et des pratiques professionnelles et organisationnelles reconnues efficaces	Répondante régionale immunisation, médecins-conseils, GPI	
	• Informant les vaccinateurs et les décideurs sur les résultats atteints par les services de vaccination (couvertures vaccinales et résultats aux indicateurs de performance et de gestion) et sur les améliorations à apporter	Répondante régionale immunisation, médecins-conseils, gestionnaires DRSP, directeur de santé publique	
	• Assurant la disponibilité d'une information de qualité afin de contribuer à réduire le phénomène d'hésitation à la vaccination	Répondante régionale immunisation, GPI	
	• Soutenant le développement des compétences des vaccinateurs	Répondante régionale immunisation, médecins-conseils, GPI	

Les services pour prévenir les ITSS

Quelques-uns des constats du portrait de santé régional
• En 2010-2011, 36 % des élèves du secondaire de 14 ans et plus n'ont pas utilisé le condom lors de leur dernière relation sexuelle vaginale, une proportion qui grimpe à 43 % à la dernière relation anale • En 2008, 62 % des personnes de 15 ans et plus ayant eu deux partenaires sexuels ou plus sur une période de 12 mois n'ont pas toujours eu recours au condom • Les infections à *Chlamydia trachomatis* représentent environ 90 % de toutes les ITSS déclarées aux autorités de santé publique. En 2015, 152 cas ont été rapportés dont 45 % chez les jeunes de 20-24 ans • Bien que l'incidence des ITSS soit passablement moindre dans la région qu'au Québec, la région suit les mêmes tendances que le Québec eu égard à la résurgence des infections à chlamydia, des infections gonococciques et de la syphilis. Par contre, l'hépatite B est en baisse depuis l'introduction du programme universel de vaccination chez les élèves de 4e année et chez les groupes vulnérables aux ITSS

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
3-5 **Services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS** auprès des groupes visés, incluant : • l'information et le counseling • la vaccination • l'accès à du matériel de prévention • le traitement • des interventions préventives auprès des personnes atteintes et de leurs partenaires sexuels	Cibles : D'ici 2021, 90 % des populations qui auront été rejointes par les SIDEP appartiendront aux groupes prioritaires visés D'ici 2021, le nombre d'activités de dépistage des ITSS aura augmenté de 15 % D'ici 2021, au moins 90 % des personnes ayant reçu un diagnostic d'ITSS-MADO et de VIH auront eu accès à l'intervention préventive auprès des personnes atteintes et auprès de leurs partenaires, aux soins et au traitement appropriés selon les recommandations en vigueur		
	Identifier les populations vulnérables prioritaires en fonction de l'épidémiologie du territoire et du fardeau de morbidité en : • Connaissant mieux les caractéristiques des populations vulnérables en privilégiant le recours à plusieurs sources de données qui permettront de moduler les services (ex. : *mapping* des populations vulnérables, analyse des réseaux sociaux et sexuels) • Identifiant les approches les mieux adaptées au territoire ainsi que les lieux et contextes propices à l'intervention pour joindre les groupes prioritaires : activités de proximité, démarchage, consolidation des partenariats avec les organismes communautaires et autres partenaires	Répondante régionale ITSS, répondante régionale ITSS jeunesse, adjointe au directeur de santé publique, médecins-conseils, infirmières SIDEP, infirmières scolaires – cliniques jeunesse	MSSS, INSPQ, responsable surveillance (DRSP), centre jeunesse (La Vigie, La Rade et Le Rivage), centre de réadaptation, organismes com., maisons des jeunes, travailleurs de milieu, milieu scolaire, centre de détention, centre de réadaptation (dépendances), CLE, maisons de transition
	Assurer auprès des populations ciblées l'accessibilité aux interventions reconnues efficaces pour réduire ou contrôler les ITSS en : • Soutenant une organisation efficace des services : diffusion des guides, mise en place d'activités d'appropriation, intégration des interventions en ITSS • Organisant les services en tenant compte des orientations nationales et des recommandations du Cadre de référence pour l'optimisation des SIDEP • Faisant la promotion et en facilitant l'accessibilité des services disponibles sur l'ensemble du territoire (ex. : lieux, heures d'ouverture, etc.)	Répondante régionale ITSS, répondante régionale ITSS jeunesse, médecins-conseils, gestionnaires DRSP, infirmières SIDEP, infirmières scolaires – cliniques jeunesse, CAP en santé publique aux Îles	DSI des CISSS, médecins de la région, cliniques jeunesse, MSSS, INSPQ, service des communications des CISSS

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-5 **Services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS** auprès des groupes visés, incluant : • l'information et le counseling • la vaccination • l'accès à du matériel de prévention • le traitement • des interventions préventives auprès des personnes atteintes et de leurs partenaires sexuels	**(Suite) Assurer auprès des populations ciblées l'accessibilité aux interventions reconnues efficaces pour réduire ou contrôler les ITSS** en : • Adaptant les services selon les besoins des populations vulnérables aux ITSS (ex. : horaires de soir et de fin de semaine) • Facilitant l'exercice du travail de proximité et en offrant un soutien accru aux intervenants • Mobilisant les médecins, pharmaciens, infirmières, responsables des laboratoires et autres intervenants pour favoriser l'accès, l'utilisation des services SIDEP par les populations ciblées et le suivi des interventions	Répondante régionale ITSS, répondante régionale ITSS jeunesse, médecins-conseils, gestionnaires DRSP, infirmières SIDEP, infirmières scolaires – cliniques jeunesse, CAP en santé publique aux Îles	DSI des CISSS, médecins de la région, cliniques de *planning*, cliniques jeunesse, MSSS, INSPQ, service des communications des CISSS
	• Constituant et en maintenant une masse critique d'infirmières et d'intervenants habilités pour les interventions et en ayant une organisation du travail permettant d'assurer la continuité des services	Gestionnaires DRSP, médecins-conseils, CAP en santé publique aux Îles	Répondante régionale ITSS, répondante régionale ITSS jeunesse, DRHCAJ des CISSS
	• Établissant des corridors de services entre les services des CISSS et avec les partenaires en tenant compte des problèmes sociaux et de santé connexes (ex. : santé mentale et dépendances, guichets d'accès aux services en centre de réadaptation, centres jeunesse, cliniques médicales et services à bas seuil, etc.)		Directions des CISSS (DJ, DSM-D-SPG, PETRAAS, DSPro, DSI), cliniques médicales et médecins de la région
	• Consolidant des ententes de partenariat avec les organismes communautaires et les partenaires intersectoriels	Gestionnaires DRSP, médecins-conseils, répondante régionale ITSS, répondante régionale ITSS jeunesse, infirmières SIDEP	

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-5 **Services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS** auprès des groupes visés, incluant : • l'information et le counseling • la vaccination • l'accès à du matériel de prévention • le traitement • des interventions préventives auprès des personnes atteintes et de leurs partenaires sexuels	**Offrir la gamme complète de services pertinents aux populations prioritaires visées**. Cette gamme inclut : • L'accès facilité au dépistage gratuit des ITSS, adapté aux caractéristiques et aux besoins des populations (ex. : services à bas seuil d'accessibilité, en proximité) et l'accès en temps opportun au traitement pour les personnes atteintes et leurs partenaires, selon les stratégies les plus appropriées (pour la bonne personne, au bon moment, par le bon professionnel)	Gestionnaires DRSP, répondante régionale ITSS, médecins-conseils, infirmières SIDEP	Infirmières en milieu carcéral (PETRAAS), infirmières scolaires, centres de santé autochtones
	• L'intervention préventive auprès des personnes atteintes d'une ITSS et de leurs partenaires (IPPAP)	Répondante régionale ITSS, répondante régionale MADO, médecins-conseils, infirmières SIDEP	Médecins, pharmacies, laboratoires
	• La disponibilité de traitements préventifs (ex : prophylaxie pré et postexposition au VIH pour les personnes à risque)	*La responsabilité d'assurer la disponibilité des traitements préventifs ne relève pas de la santé publique mais des médecins, des urgences, des pharmacies communautaires et des pharmacies des CISSS*	
	• L'accès au matériel de prévention	Répondante régionale ITSS, répondante régionale ITSS jeunesse, infirmières scolaires, infirmières SIDEP	Pharmacies communautaires, urgences, réception des CLSC, cliniques de *planning*, milieux scolaires, organismes com., centre jeunesse, centres de santé autochtones
	• L'offre de vaccination lorsque indiquée	Répondante régionale immunisation, vaccinateurs (en particulier SIDEP, infirmières scolaires, santé-voyage)	Infirmières des communautés autochtones
	• L'accessibilité aux services complémentaires pour les personnes ayant des facteurs de vulnérabilité, par des corridors de services (ex. : santé mentale et dépendances, santé physique ou ressources psychosociales)	Gestionnaires DRSP, médecins-conseils, répondante régionale ITSS, infirmières SIDEP, CAP en santé publique aux Îles	Directions des CISSS (DJ, DSM-D-SPG, PETRAAS, DSPro, DSI), cliniques médicales et médecins de la région
	• Le counseling et l'information sur les stratégies de prévention et de réduction des risques	Répondante régionale ITSS, infirmières SIDEP	

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-5 **Services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS** auprès des groupes visés, incluant : • l'information et le counseling • la vaccination • l'accès à du matériel de prévention • le traitement • des interventions préventives auprès des personnes atteintes et de leurs partenaires sexuels	**Rendre accessible gratuitement le matériel de prévention adéquat aux populations prioritaires visées ou aux partenaires du CISSS qui les desservent, selon l'approche de réduction des méfaits et de réduction des risques,** en distribuant : • des condoms et lubrifiants adaptés à leurs besoins dans les milieux de vie, les lieux de rencontre et les centres d'accès au matériel d'injection	Répondante régionale ITSS, infirmières SIDEP	Milieu scolaire, organismes communautaires, pharmacies, centres de santé autochtones
	• du matériel d'injection, d'inhalation et de récupération correspondant aux normes de protection contre la transmission du VHC, du VHB et du VIH, et répondant aux besoins des personnes (diversité, matériel adapté, quantité adéquate, distribution stable dans le temps) dans les milieux de vie, les lieux de rencontre et les centres d'accès au matériel d'injection		Organismes communautaires, pharmacies, centres de santé autochtones, urgences, réception des CLSC

Les services pour prévenir l'exposition aux risques infectieux dans les milieux de vie et les milieux de soins

Quelques-uns des constats du portrait de santé régional
• En 2011-2015, les infections à Campylobacter et la salmonellose ont respectivement été à l'origine de 34 et 30 déclarations en moyenne par année. Ces maladies entériques sont, après les chlamydioses, les infections les plus souvent déclarées aux autorités régionales de santé publique • Les maladies transmissibles par les animaux (zoonoses) ou par des vecteurs, comme les moustiques ou les tiques, sont relativement rares dans la région. En 2011-2015, les maladies les plus souvent rapportées sont la fièvre Q (quatre cas) et la tularémie (deux cas) • Les infections à *Clostridium difficile* sont les infections nosocomiales les plus fréquentes. Depuis 2011-2012, une moyenne de 29 cas a été déclarée par année dans les installations de la région

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
3-7 Collaboration à la mise en œuvre de **mesures de prévention de la transmission de maladies infectieuses (infections nosocomiales et grippe)** dans : • les milieux de soins et d'hébergement • les milieux de vie	Cibles : D'ici 2021, les deux CISSS auront mis en place des mesures de prévention et contrôle des infections dans toutes les installations de soins de courte et longue durée ainsi que dans les centres de réadaptation D'ici 2021, les deux CISSS auront collaboré à la mise en place des mesures de prévention et contrôle des infections dans les milieux de vie (tels que les milieux de garde et milieux scolaires) de leur territoire		
	Collaborer, de concert avec les autres directions des CISSS, à la mise en œuvre du plan d'action ministériel en prévention des infections nosocomiales 2015-2020, en : • Participant à une instance de concertation en prévention des infections	Répondante régionale PCI, médecins-conseils, microbiologiste-infectiologue	IPI, DSI, médecins présidents des CPI locaux
	• Effectuant la vigie des infections nosocomiales	Répondante régionale PCI, médecins-conseils, IPI	DSI, directions des résidences privées, dirigeants de ressources intermédiaires

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 3-7 Collaboration à la mise en œuvre de **mesures de prévention de la transmission de maladies infectieuses (infections nosocomiales et grippe)** dans : • les milieux de soins et d'hébergement • les milieux de vie	**Collaborer avec les milieux de vie dans l'application des recommandations visant à prévenir les MI (ex. : écoles, services de garde à l'enfance, établissements de détention, etc.)**	Médecins-conseils répondante régionale MADO – réponse téléphonique, infirmières enquêtrices en MADO en CLSC, infirmières scolaires	Directions d'écoles, CPE, organismes com., infirmières des établissements de détention
	Collaborer avec le MSSS et les autres directions des CISSS et partenaires territoriaux à la mise en œuvre du plan d'action ministériel sur la lutte à l'antibiorésistance	Médecins-conseils, microbiologiste-infectiologue	Direction des CISSS, pharmaciens et médecins des CISSS, IPI
	Collaborer avec les autres ministères ou leurs instances régionales à la mise en œuvre des mesures de prévention des maladies entériques et des zoonoses	Équipe régionale MI, répondante régionale SE, gestionnaires DRSP	MAPAQ, ACIA, municipalités, MDDELCC, MFFP

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie

Québec